

LE MOT DU MAIRE

Chères Bobitalaises, Chers Bobitalais,

Sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, notre commune poursuit sa mission en favorisant la concertation, le dialogue et la réflexion. La maîtrise des dépenses et le bon fonctionnement de notre collectivité demeurent nos principales priorités.

Ainsi, nous continuerons de rencontrer toutes les forces vives pour préserver le sens de notre engagement. Cette démarche si précieuse nous permettra une vision globale et objective de la vie de notre commune. Elle sera notre boussole tout au long de notre mandat à vos côtés.

Nous sommes profondément attachés à la réussite des actions entreprises et le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens. C'est sur ces fondements et ces principes que l'équipe et moi-même assumons nos responsabilités.

Je salue l'effort collectif et l'esprit de travail en synergie qui animent les élus, le personnel communal et l'équipe enseignante.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun d'entre vous pour votre contribution à l'effort nécessaire afin de maintenir notre commune attractive et agréable à vivre.

Je conclurai avec cette phrase de Jules Verne :

— “ —
*C'est à force de répandre le bon grain
qu'une semence finit par tomber dans un
sillon fertile.*

Recevez toutes mes salutations les plus chaleureuses.

Le Maire,
Gaétan ACCOH

BON A SAVOIR

La mairie organise une permanence des élus le lundi et le samedi de 9h00 à 12h00

Ce moment est réservé aux administrés de Bobital qui peuvent venir rencontrer et poser toutes leurs questions aux élus sans rendez-vous. La commune s'engage à apporter une réponse concrète à chaque question posée dans les meilleurs délais.

Le Bobi'marché du vendredi soir s'étoffe

A partir du mois de mars, il accueillera un marché des créateurs le troisième vendredi de chaque mois. De quoi faire de belles découvertes et se faire plaisir à des prix intéressants. Nul doute que les bobitalais seront comme d'habitude au rendez-vous.

L'Amicale des anciens marins organise son 75^{ème} anniversaire le 17 mars 2024

Sous la présidence de Michel Robert, ce sera l'occasion de mettre en lumière l'Amicale des anciens marins, et d'attirer beaucoup de monde à Bobital. Retrouvez le programme complet des festivités ainsi que les personnalités conviées sur le site internet de la commune.

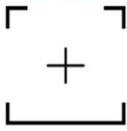
- Les actualités
- Vos élus : photos et missions
- Documents d'inscription ALSH, menus de l'école
- Comptes rendus des conseils municipaux...
- Liens utiles pour vos démarches administratives



<http://www.bobital.fr/>



**Le site internet
est à jour !**



A la rencontre du personnel de la Municipalité

Notre équipe Municipale a tenu ses engagements, tous les employé(e)s ont été convié(e)s à un entretien courant janvier. Les échanges ont permis d'aborder de nombreux sujets liés à leurs attentes mais également à nos besoins pour une organisation plus efficiente.

Réflexion sur l'ALSH (Centre de loisirs)

La commission ALSH a travaillé sur un nouveau projet organisationnel pour une meilleure gestion de notre centre de loisirs. Des réflexions ont été menées en concertation avec les équipes, les nouvelles idées retenues permettront de mieux accueillir les enfants sans en augmenter le coût de fonctionnement.

Cantine scolaire

Pour faire face à des absences imprévues courant janvier et assurer le service des repas, la réactivité et la disponibilité de quelques élu(e)s ont été les bienvenues. Et les enfants ont été agréablement surpris ! Finalement, on peut y associer l'utile à l'agréable !

Vie de l'école

Le mois de janvier a connu les interventions suivantes

- contrôle et maintenance des extincteurs.
- réparation de 3 sanitaires du bloc maternel en dysfonctionnement depuis la rentrée scolaire de septembre 2023

- identification et remplacement de 13 blocs de secours pour le respect des normes de sécurité

Recours à un CUI (contrat aidé par l'état)

Notre responsable du service technique aujourd'hui en arrêt maladie et récemment prolongée nous contraint à embaucher un agent de service technique pour une période de 6 mois (du 15 février au 14 août 2024). Nous avons accueilli M Mathis Rouvrais.

Nous vous informons du départ le 14 février 2024 du précédent CUI (M Jérôme Lamé).

Janvier et ses incivilités

Entre dépôt d'ordures sauvages le 2 janvier 2024 (près de l'aire de pique-nique) et du vandalisme gratuit relevé (carreaux cassés à la salle polyvalente) semaine 5, le comportement de certains individus interpelle ! Nous le déplorons et le condamnons fortement ... Nos recherches ont permis d'identifier notamment le dépôt sauvage...

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/01/2024

- Vote de deux décisions modificatives afin de clôturer l'exercice comptable 2023
- Vote du rapport de la CLECT* (affaire reportée du conseil municipal de décembre)
- Vote d'approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2022
- Etablissement d'une Convention entre la commune de Bobital et l'association Bowidel, afin de procéder à la refacturation des frais engagés par la commune lors du festival l'Armor à sons 2023

**CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ; dans notre cas, il s'agit du transfert de la charge de la gestion des eaux pluviales urbaines de Dinan Agglo à la Mairie.*

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/02/2024

- Pouvoir à Monsieur Le Maire pour la cession de 2 terrains communaux à bâtir : le premier situé impasse des Venelles et le second, impasse des Aubépines
- Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale
- Création d'un comité d'organisation des journées citoyennes et désignation des membres le constituant



L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune après réception en sous-préfecture

(www.bobital.fr)



FOCUS



+

Vie associative



De nombreuses manifestations ont été organisées par les associations de la commune depuis le début de l'année, témoins du dynamisme local.



Assemblée générale Association Sportive Bobital Brusvily (ASBB)

Loto Amicale laïque de Bobital coorganisé avec l'école de Saint-Carné, salle du Clos Gastel à Dinan Léhon

Marche organisée par le Collectif Bobio

Assemblée générale Union bouliste Bobital Le Hinglé

Repas à emporter des Chasseurs réunis de Bobital



Après-midi jeux de société organisé par le Collectif Bobio et la Cave à jeux, salle du Louvre

Après-midi Ciné/crêpes pour les 7/9 ans organisé par le Collectif Bobio, local des jeunes

FOCUS



+

La bibliothèque



municipale

L'accès à la bibliothèque et le prêt de livres sont gratuits. L'équipe de bénévoles de la bibliothèque, vous y accueille :

- le mercredi de 14h30 à 16h30
- le jeudi de 16h30 à 18h
- le samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires, ouverture au public le samedi uniquement.

En dehors des jours d'ouverture au public :

Les élèves de l'école viennent le mardi, 1 fois toutes les 3 semaines.

Le vendredi matin, tous les 15 jours, sont présents les bébés lecteurs avec les assistantes maternelles (ouvert aux mamans avec nourrissons selon la demande)

Durant les vacances scolaires, sont accueillis les enfants inscrits à notre ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Avec la carte Lirici, vous pouvez désormais :

- réserver des livres empruntés, ils seront mis de côté à leur retour et vous serez informés qu'ils sont prêts à être retirés par vos soins !
- voir les nouveautés
- emprunter des livres dans les autres bibliothèques du réseau
- prolonger vos emprunts...

LA GESTION DIFFERENCIEE

Il s'agit d'un mode de gestion permettant à la biodiversité de retrouver toute sa place dans nos espaces verts en permettant aux végétaux et aux animaux de développer leurs cycles biologiques.

Cela consiste à laisser les végétaux se développer de la graine jusqu'au fruit, durant toute la saison, permettant ainsi aux animaux (insectes, oiseaux, petits mammifères...) d'y trouver le gîte et le couvert. L'élément le plus connu est la bande enherbée qu'on laisse pousser et qui est fauchée une fois par an.

Nous allons mettre en place cette gestion différenciée avec le concours des agents techniques de la commune. En aucun cas, il ne s'agit de délaissier les espaces verts de la commune mais de les gérer différemment.

Des grandes surfaces d'herbes qui étaient tondues très (trop) régulièrement seront entretenues différemment mais d'autres espaces (devant l'école, autour de l'église...) continueront d'être gérés à intervalles plus courts.



Avant de (re)voir des fleurs sur nos espaces verts, les papillons, les coccinelles et les bourdons repeupler nos espaces communs, vous pourrez, pour identifier ces zones de gestion différenciée, voir fleurir des panneaux signalétiques réalisés bénévolement par l'équipe municipale sur plusieurs zones de la commune.

Nous comptons sur le sens civique de l'ensemble de la population pour respecter cette nouvelle signalisation et nous vous encourageons à essayer cette gestion différenciée au sein de vos jardins. Vous pourrez rapidement observer que quelques m² d'herbes non tondues abritent une vie animale et végétale impressionnante !

Prochainement, nous vous présenterons les avantages de la gestion différenciée des espaces verts sur la biodiversité, votre bien être et votre porte-monnaie.

LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Au 1er janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire pour toutes et tous. Cela signifie que les déchets alimentaires (épluchures de légumes, coquilles d'œufs...), les restes de repas ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères.

Mais comment puis-je composter ?

Vous habitez une maison individuelle avec jardin, déposez vos biodéchets :

- en tas au fond du jardin,
- dans un composteur que vous pouvez fabriquer ou acheter en jardinerie.

En mêlant déchets de cuisine et déchets verts (en petite quantité) vous produirez une substance riche. En la mélangeant à la terre, vous nourrirez votre potager, jardin ou plantes vertes.

À partir du printemps 2024, Dinan Agglomération lancera des campagnes de mise à disposition de composteurs individuels auprès des habitants du territoire.

Des aires de compostage partagé sont également présentes sur certaines communes du territoire de Dinan Agglomération.

Plus d'infos : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Actualites/Le-tri-a-la-source-des-biodechets>

